

# INFO MUNICIPAL

Volume 18, numéro 6  
Règlement: 1997-12-329

MAI 2015



Guy Veillette, maire

## Mot du maire

### Des citoyens honorés

Deux de nos concitoyens ont récemment reçu des distinctions honorifiques. D'abord, madame Diane Héroux, présidente de Pégase sentiers équestre a reçu un prix du Gouverneur général pour l'entraide le 25 mars dernier à la Citadelle de Québec. Ce prix vient souligner la contribution de madame Héroux depuis plus de 15 ans au développement de sentiers équestres dans la MRC des Chenaux et dans la MRC Mékinac. Le prix du gouverneur général pour l'entraide existe depuis 1995 et vise à reconnaître la contribution importante, soutenue et non-rémunérée à leur collectivité. Bravo Madame Héroux pour cette belle reconnaissance

Monsieur Aimé Bernier a reçu, le dimanche 19 avril dernier, la médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés. Son implication soutenue au sein du Club de la FADOQ de St-Narcisse a été reconnue par le lieutenant-gouverneur, l'honorable Pierre Duchesne. Il a reçu ce prix devant famille et amis.

Toute la communauté se joint à moi pour féliciter ces personnes d'exception qui vivent dans notre communauté. Nous sommes fiers de compter sur vos efforts et profiter de votre talent pour améliorer les conditions de vie de tous nos concitoyens. Bravo pour cette reconnaissance très méritée !



La photo officielle pour monsieur Bernier sera publiée dans un prochain Info

### Des travaux à notre réservoir d'eau potable

Nous en sommes dans les derniers droits dans le projet de mise aux normes des équipements de collecte et de distribution de l'eau potable. Vous aurez certainement remarqué que la terre recouvrant le réservoir de la rue Notre-Dame a été enlevée. La prochaine étape consiste en une imperméabilisation du dessus du réservoir et de certains travaux intérieurs de celui-ci pour le rendre conforme aux nouveaux standards de distribution de l'eau potable. La petite construction qui est sur le dessus du réservoir sera démantelée et le réservoir sera à nouveau recouvert de terre et remis en gazon. Les pompes et tout l'appareillage ont été installés dans le bâtiment situé à l'arrière du réservoir, de même qu'une génératrice qui viendra remplacer le moteur diesel qui était installé sur le dessus du réservoir. La mise en service de ces équipements devrait se faire vers la fin mai. Suite aux travaux de mise aux normes de l'eau potable, un nouveau puits sera raccordé au réseau d'aqueduc municipal dans les prochaines semaines. Ce changement n'affectera pas la potabilité de l'eau.

**Mai mois de  
l'arbre et des  
forêts  
distribution  
d'arbres 16 mai  
détails page 5**



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### MODIFICATION AU PLAN ET À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 7 avril 2015, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 2015-03-508 modifiant le règlement de zonage.

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 2009-05-438. Il a pour objet d'autoriser les habitations communautaires dans la zone 207-A.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 mai 2015 à 19h00 à la salle municipale 300, rue Principale, Saint-Narcisse. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2015-03-508 modifiant le règlement de zonage contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Narcisse ce 27 avril 2015.



Stéphane Bourassa,  
Directeur général

## APPEL D'OFFRES NO 887 868

### Fourniture de pierre MG-20

**LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE** requiert des offres pour la fourniture de pierre MG-20 pour la réalisation d'un projet de reconstruction du rang Saint-Félix. **Les travaux d'excavation, de mise en place du sable et de la pierre seront assurés par la municipalité.**

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Canada à l'exception des entrepreneurs du Nunavut et du Yukon, étant donné que le présent contrat est assujéti à l'AQO et à l'annexe 502.4 de l'ACI et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les soumissions doivent parvenir à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Narcisse, à l'attention de Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0, **avant 11h, le jeudi 14 mai 2015**. L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis à la suite d'une telle décision.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE,

CE 27<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2015.



Stéphane Bourassa,  
Directeur général



## APPEL D'OFFRES NO 837 838

### Fourniture et pose de béton bitumineux

**LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE** requiert des offres pour la réalisation d'un projet d'asphaltage du rang Saint-Félix. **Les travaux d'excavation, de mise en place du sable et de la pierre seront assurés par la municipalité.**

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un dépôt de soumission au montant minimal de 10 % de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une Banque à Charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, soit d'un cautionnement de soumission et d'une convention relative à l'émission de cautionnements, le tout payable à la "Municipalité de Saint-Narcisse" et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Canada à l'exception des entrepreneurs du Nunavut et du Yukon, étant donné que le présent contrat est assujéti à l'AQO et à l'annexe 502.4 de l'ACI et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les soumissions doivent parvenir à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Narcisse, à l'attention de Monsieur Stéphane Bourassa, dir. gén., 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0, **avant 11h, le jeudi 14 mai 2015**. L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis à la suite d'une telle décision.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE,

CE 27<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2015.

Stéphane Bourassa,  
Directeur général

## Fabrique de Saint-Narcisse: Changements à l'horizon

Comme plusieurs le savent déjà, avec la fin du mois de juin se termine mon mandat comme modérateur aux paroisses de Saint-Narcisse et de Saint-Luc-de-Vincennes. Et je ne demande pas un renouvellement de mon mandat. Rendu à l'âge de 77 ans, après 53 années de ministère en paroisse, je ne me sens plus la capacité d'entreprendre un mandat à long terme, même si la relève se fait plutôt rare. À la fin de juin, j'irai demeurer au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières, dans la partie réservée pour la résidence des prêtres.



Cependant, je pourrai continuer à donner certains services pour la paroisse: messe du dimanche au moins aux 2 semaines, messes en semaine à l'occasion, funérailles ou autres activités spéciales selon les besoins. Je serai secondé par Yvan Paré, diacre permanent en ce qui regarde les baptêmes, les mariages et des ADACES. Lors des autres dimanches sans eucharistie, il y aura une ADACE (assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique) présidée par des personnes mandatées et autorisées.

Soyez assurés que la paroisse va continuer à fonctionner, même sans curé résident. Il n'y a presque plus de curés qui résident dans les presbytères actuellement. Concernant la secrétaire, elle restera en poste 4 jours par semaine. Aussi, pour des urgences, vous pourrez la rejoindre en dehors des heures de bureau à sa résidence. La responsabilité des paroisses est prise en charge par des TRIOS PASTORAUX, c'est-à-dire un groupe de 3 personnes choisies par les paroissiens pour faire avancer la vie chrétienne dans leur milieu.

Les paroissiens sont invités à une assemblée spéciale le **dimanche 24 mai** après la messe de 10 h 30 à l'église. Lise Filteau, coordonnatrice de la pastorale viendra nous informer des changements et de la formation d'un trio pastoral dans notre paroisse.

Clément Jacob, prêtre modérateur

Odette Veillette, secrétaire

## DISTRIBUTION D'ARBRES LE 16 MAI 2015

Dans le cadre des activités du mois de l'arbre et des forêts, la municipalité organise une distribution d'arbres le **samedi 16 mai 2015 de 9h à 11h**.

Différentes essences seront disponibles. Les personnes intéressées à obtenir un ou des arbres **doivent se présenter à la salle municipale entre 9h et 11h le 16 mai** prochain pour recevoir, gratuitement, les plants.

Bienvenue à tous!

**Apportez des sacs pour transporter vos plans.**





## À vos Vélos !

Dans les prochaines semaines, les personnes qui se déplacent à vélo, à pied, en planche à roulette, en patins à roues alignées, en trottinette ou en triporteur seront de plus en plus présentes aux abords des routes compte tenu du climat printanier.

Les automobilistes, motocyclistes et cyclistes doivent donc respecter la signalisation routière et être particulièrement vigilants à l'approche des intersections, dans les secteurs résidentiels et sur les routes aménagées avec une piste cyclable.

« En 2012, il y a eu 1 954 **cyclistes** qui ont été victimes d'un accident de la route impliquant un véhicule routier (13 décès, 88 blessés graves et 1 853 légèrement blessés). La clientèle la plus atteinte est celle de 16 à 24 ans. Les blessures à la tête demeurent la première cause de décès chez les cyclistes. Elles sont les plus graves et causent 60 % des décès et 30 % des blessures graves chez ces derniers. Encouragez vos jeunes à porter le casque. Plus ils sont habitués jeunes, plus ce sera un réflexe pour eux de le porter. Plus de 60 % des accidents sur le réseau routier ont lieu en intersection. L'inattention (du conducteur ou du cycliste) représente la première cause des accidents mortels. » (Source de la SAAQ; 2014-02-28)

### Responsabilité des automobilistes :

Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt  
 Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre  
 Allumer ses phares pour être visible en tout temps

### Responsabilité des cyclistes :

Respecter la signalisation routière (infractions au Code de sécurité routière applicables aux cyclistes)  
 Faire vos signaux pour signaler votre intention de tourner ou d'arrêter  
 Rouler en ayant les oreilles libres d'écouteurs (bien entendre son environnement)  
 Porter des vêtements clairs à la noirceur  
 Avoir des réflecteurs sur votre vélo.

Mettez donc les chances de votre côté...



Créez votre équipe du Relais pour la vie à  
 Champlain le 30 mai prochain!!

Pour informations : Lyne Tremblay 819 295-3085

## Attention aux nuisances

Avec la fonte rapide de la neige, on voit réapparaître bon nombre de débris qui se retrouvent sur les terrains. Tas de terre, vieux bois, véhicules moteur non-immatriculés, vieux meubles, équipements agricoles désuets, terrains non-entretenus constituent autant de nuisances qui peuvent faire l'objet d'un constat d'infraction et éventuellement une amende.

Ainsi, les citoyens fautifs sont priés d'apporter une attention particulière au ramassage des débris qui se retrouvent sur les terrains. Pensons à améliorer notre environnement collectif !

## Ordures ménagères et gros déchets

À compter de la semaine du 28 mai prochain, la cueillette des ordures ménagères sera effectuée toutes les semaines. De plus, lors de la cueillette **du 14 mai** nous ramasserons les gros morceaux.

« **Les gros morceaux** » **exclus de la cueillette** : Les réfrigérateurs, les matériaux de construction, les résidus domestiques dangereux (huile, peinture, batteries, appareils contenant des gaz réfrigérants, métal etc.). Ceux-ci doivent être apportés à l'Éco-Centre au site de Champlain.

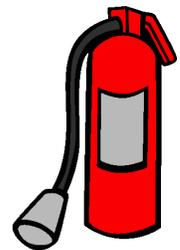
Vous pouvez également communiquer avec Monsieur Raymond Trottier (fer et métaux) de St-Maurice au **819 269-2615**. Il offre ses services gratuitement pour ramasser tout ce qui est métal et ferraille. Ex. : réfrigérateurs, poêles, batteries d'auto et autres, métal et ferraille de toute sorte.

Nous vous rappelons également que les **conteneurs des édifices publics sont réservés uniquement à l'usage pour lesquels ils sont destinés**.

Pour vous débarrasser de vos **gros déchets**, vous devez vous en tenir aux consignes ci-haut mentionnées.

## Note importante concernant l'entreposage d'extincteurs

L'inspection de vos extincteurs résidentiels peut être faite un fois au six ans seulement. Toutefois, il est recommandé de tourner votre extincteur vers le bas trois fois par année.



<p>MUNICIPALITÉ Saint-Narcisse</p>	<p>MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE Règlements numéros : 1998-06-338 et 2005-09-390</p>
<p>Cette personne est autorisée à colporter <b>du 11 mai au 11 juin 2015</b> de 10h00 à 20h00 pour le compte <b>SÉCURMAX</b></p>	
<p>Émis par la municipalité de St-Narcisse le 22 avril 2015</p>	
<p> Stéphane Bourassa, directeur général</p>	<p> Permis de colportage</p>

### Permis de colportage

Du 11 mai au 11 juin 2015 la compagnie Sécurmax vous sollicitera pour la vérification de vos extincteurs ou le remplissage de ceux-ci. **Cette compagnie n'est pas mandatée par la municipalité**, elle fait du colportage. Elle a fourni les documents exigés par notre réglementation et est autorisée à faire du colportage dans notre municipalité.

Soyez vigilant et demander toujours à un colporteur de vous présenter le permis de colportage émis par la municipalité.



## Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

### Conférence avec madame Christine Charest de la Maison Carpe Diem

« Comprendre pour mieux accompagner, trucs et conseils » Pour les personnes dont un proche est touché la maladie d'Alzheimer et toutes autres maladies apparentées.

**Heure : 12h à 15h15 Jeudi 7 mai : St-Severin Centre communautaire Robert Crête**

**Coût : 10 \$ (transport et diner inclus)**

**Café-jasette** Venez discuter entre aidants autour d'un bon café.

**Heure: 13h15 Mardi 12 mai Pizzeria 67**

**Atelier - conférence sur la musicothérapie** Musique, mémoire et communication .Comment la musique stimule la communication des personnes atteintes de déficits cognitifs.

**Heure : 13h15 Mardi 19 mai Saint-Luc de Vincennes**

### Assemblée générale annuelle

Présentation du bilan de l'année, les états financiers, le rapport d'activités 2014-2015 ainsi que le plan d'action 2015-2016.

**Heure : 13h15 Jeudi 28 mai Sainte-Thècle**

**Pour plus d'informations et pour inscriptions:  
418-289-1390 (Ste-Thècle) / 819- 840-0457 (St-Luc-de-Vincennes)**



## FADOQ Saint-Narcisse

Voici les activités à venir pour la FADOQ de Saint-Narcisse



- Samedi le 9 mai, soirée de danse sociale et en ligne avec le duo Marcel et Diane.
- Jeudi le 21 mai, dîner (12h) suivi du bingo et des jeux. Nous aurons également le plaisir de nous familiariser et mesurer nos performances avec notre nouveau jeu de palettes (shefferboard) que nous avons inauguré le 16 avril dernier lors de notre réunion annuelle au plaisir de plusieurs de nos membres. Ce jeu a été acquis grâce à la subvention du programme « Nouveaux Horizons ». Cette activité clôturera notre saison 2014-2015.
- Jeudi le 11 juin voyage au casino de Charlevoix. Départ à 7h de Saint-Narcisse. Retour vers 22h. Coût 38\$. Dîner au Manoir Richelieu et souper libre à Baie St-Paul. Auto-bus de luxe.
- Réservation au 328-3367 ou au 328-3961.

## Parc de la rivière Batiscan: extrait de l'INFO-PARC

### **CAMPING « 2 pour 1 » en semaine dès mai 2015**

La promotion «deux pour un » mis en place au cours des deux derniers automnes, sera offerte dès le début de la saison 2015. À compter du mardi 19 mai et ce jusqu'au jeudi 18 juin, profitez d'une offre «2 pour un 1» sur semaine.

Dans les trois secteurs du Parc, du dimanche soir au jeudi soir, payez une nuit de camping à prix régulier et obtenez une 2<sup>e</sup> nuit gratuitement. Ou encore, payez un site à prix régulier et obtenez un deuxième emplacement gratuitement.

Faites découvrir la MRC des Chenaux et le Parc de la rivière Batiscan à vos amis en ce début de saison 2015 !

### **RÉSERVATIONS EN LIGNE**

Le Parc de la rivière Batiscan offre maintenant à ses campeurs la possibilité de réserver leur emplacement de camping en ligne. Ce nouveau système sera en place dès le début des réservations, le mardi 7 avril 2015. Le système sera fort simple. On peut y accéder en se rendant sur la page d'accueil du site [www.parcbatiscan.com](http://www.parcbatiscan.com) et en cliquant sur le lien qui vous mènera vers le site de réservations.

### **CORVÉE PRINTANIÈRE**

Le Parc de la rivière Batiscan invite ses membres et les citoyens des municipalités de la MRC des Chenaux à une corvée printanière, ce samedi 9 mai 2015, de 9h à 16h.

Les personnes intéressées sont priées de donner leur nom en téléphonant au Parc avant le 6 mai au numéro (418) 328-3599. Des informations supplémentaires leur seront données.



*Pour plus de détail,  
consulter  
**PARCBATISCAN.COM**  
ou  
par téléphone  
**418-328-3599***

## Parc de la rivière Batiscan : OFFRES D'EMPLOI

Voici les postes encore disponibles tels qu'affichés sur le site web d'Emploi-Québec. Les entrevues se feront vers la fin d'avril.

### **Emplois saisonniers (mi-mai à mi-octobre) :**

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DE TERRAINS  
 COMMIS À L'ACCUEIL  
 COMMIS À L'ACCUEIL (temps partiel ou sur appel)  
 MANOEUVRE DE CAMPING  
 PRÉPOSÉ(E) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE  
 PRÉPOSÉ(E) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE (temps partiel ou sur appel)

### **Emplois pour étudiants (mi-juin à mi-août) :**

COMMIS À L'ACCUEIL  
 GUIDE PLEIN AIR (VIA BATISCAN)  
 PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL (VIA BATISCAN)

Les candidatures sont acceptées par la poste, par courriel par télécopieur ou directement au centre administratif au secteur Barrage.



## Maison de la famille des Chenaux

Nous sommes heureux de vous faire part des activités de la Maison de la famille Des Chenaux. Voici un aperçu des différentes activités auxquelles vous pourrez participer en mai 2015.

### Cafés-rencontres

**Thème :** **Et si on bougeait!!!**

Venez nous partager vos idées et vos trucs pour faire bouger les enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur! Nous pourrions aussi aborder l'importance de l'activité physique même chez les tout-petits!!!

**Date :** Mardi 12 mai 9 h 30 AM à Saint-Narcisse.

**Thème :** **Sorties en famille**

Vous voulez faire de petites sorties durant l'été? Venez partager avec nous vos idées d'activités et vos conseils pour faciliter les vacances familiales. De plus, des idées d'activités peu coûteuses vous seront proposées!

**Date :** Mardi 26 mai 9 h 30 AM à Saint-Narcisse.

**Animatrice :** Nadine D'Amours **Garderie simultanée offerte gratuitement**

### Méga-vente d'articles pour bébés et enfants

**La vente aura lieu le dimanche 3 mai 2015 de 9 h à 15 h à l'Aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade, au 161, rue Gamelin.** Vous y trouverez un lot d'articles pour bébés et enfants en plus de nous encourager. On vous attend !!!

***Beaux temps, mauvais temps, c'est à l'intérieur !***

### Assemblée générale annuelle

La Maison de la famille Des Chenaux tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 27 mai 2015 à la Maison de la famille, 100, rue de la Fabrique. Pour l'occasion un 5 à 7 est organisé. Le repas et la garderie simultanée vous sont offerts gratuitement. Vous devez confirmer votre présence ainsi que le nombre d'enfants présents à la garderie.

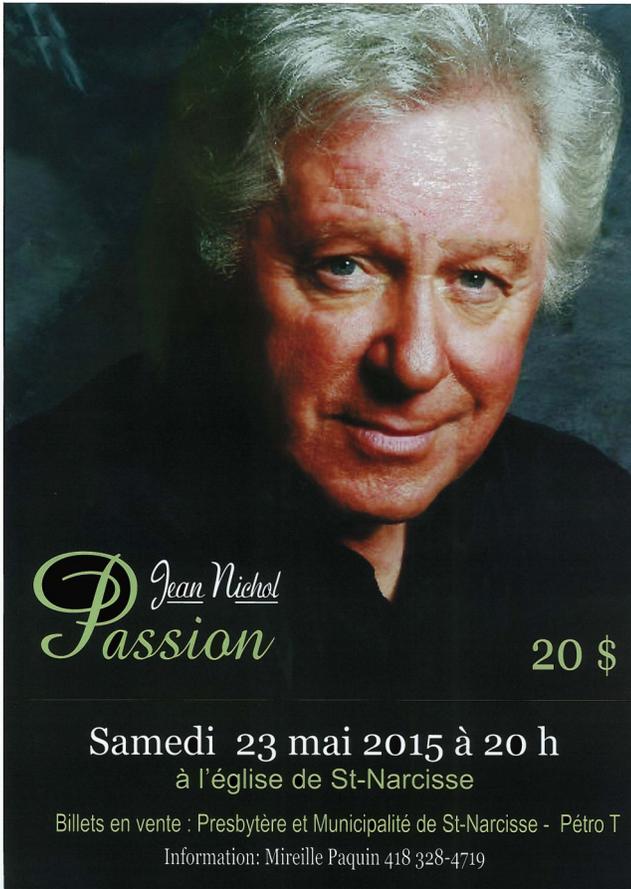
**Pour information ou inscription : Maison de la famille Des Chenaux au (418) 325-2120.  
100, rue de la Fabrique, au 2<sup>e</sup> étage à Ste-Anne-de-la-Pérade.  
Suivez-nous sur notre page Facebook «Maison de la famille Des Chenaux».  
ou consultez notre site Web.**



## Fondation du Centre d'accueil

Le **6 mai** prochain la Fondation du Centre d'accueil tiendra son assemblée générale à **19h au Centre d'accueil de Saint-Narcisse.**

Lors de cette importante réunion, nous procéderons aux élections pour combler les postes vacants au sein de la Fondation.



## SPECTACLE

**Jean Nichol - Passion**

**Samedi 23 mai 2015 à 20 h**

**À l'église de Saint-Narcisse**

**Billets en vente : - Presbytère  
- Bureau municipal  
- Pédro-T**

**Coût : 20\$**

**Information :  
Mireille Paquin 418 328-4719**

**Au profit de la dette du clocher**

**Samedi 23 mai 2015 à 20 h  
à l'église de St-Narcisse**

Billets en vente : Presbytère et Municipalité de St-Narcisse - Pédro T  
Information: Mireille Paquin 418 328-4719



[leptitbonheurinc@hotmail.com](mailto:leptitbonheurinc@hotmail.com)

**359 rue de l'Eglise  
St-Narcisse, (Québec)  
GOX 2Y0**

**819 372-1430  
819 698-7955**

**NOUVEAU À SAINT-NARCISSE!!!**

**OUVERTURE EN MAI!!!**

**7 / 7 jours**

**de 11h à 20h**

**Les 100 premiers cornets  
seront gratuits!**

**« En espérant que notre petit bonheur deviendra votre bonheur glacé »**

**Thérèse Boisvert - Isabelle Beaulieu  
(propriétaires)**

Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com

Facebook: Municipalité Saint-Narcisse

# Mai 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					<b>1</b>	<b>2</b>
	Il y aura collecte des gros déchets (meubles et autres) 					
<b>3</b>	<b>4</b> Conseil 19h30 Salle municipale Consultation zonage 19 h	 <b>5</b>	<b>6</b> Fondation du Centre d'Accueil 19h C. d'accueil  Société d'horticulture Champlain	<b>7</b>  FADOQ Voyage Casino	<b>8</b>	<b>9</b>  FADOQ Soirée 20h C. Com.
<b>10</b> Fêtes des Mères 	<b>11</b> Franciscains Partie de cartes 13h30 C. Com. FADOQ Jeux 18h30	<b>12</b> Fête Nathalie Jacob Afeas - Fête des mères Souper 17h30 Salle municipale	<b>13</b> FADOQ Pétanque 18h30	<b>14</b> Collecte Des gros déchets 	 <b>15</b> Date de tombée pour recevoir vos infos... <b>De juin et juillet</b>  Ouverture du Parc de la rivière Batiscan	<b>16</b>
<b>17</b>	<b>18</b> Fête des Patriotes Bureau municipal fermé FADOQ	 <b>19</b> Garde Paroissiale 19h30 Salle municipale	<b>20</b> FADOQ Pétanque 18h30	<b>21</b> FADOQ Dîner - Bingo Suivi des jeux Fin des activités	<b>22</b>	<b>23</b>
<b>24</b>	<b>25</b> FADOQ Jeux 18h30	<b>26</b>	<b>27</b> FADOQ Pétanque 18h30	 <b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b>
<b>31</b>						

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**